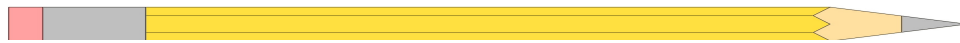




Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité de parents

PROCÈS-VERBAL
de la séance régulière
tenue le **14 mai 2012** à 19 h 30
au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac



PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

- Sont présents : Mesdames Agathe Drouin, Katy Grenier, Caroline Lacasse, Martine Lemay, Katy Lizotte, Ginette Michaud, Hélène Pelletier, Marie-Claude Saint-André, Brigitte Saint-Pierre, Isabelle Tanguay et monsieur Yve Ouellet.
- Sont absents : Madame Isabelle Duchesne, messieurs Francis Beaulieu, Pascal Beaulieu, Éric Blanchard, Éric Chouinard et Alain Théberge.
- Secrétaire : Madame Valérie Madgin.
- Invitées : Mesdames Suzie Berthelot, coordonnatrice du programme Cosmoss, région Témiscouata, Katlyne Morin, psychoéducatrice et Christiane Séguin, directrice de l'adaptation scolaire et des services complémentaires pour la C.S. du Fleuve-et-des-Lacs.

La séance est ouverte à 19 h 30. Madame Hélène Pelletier souhaite la bienvenue à tous les membres, souligne la présence de mesdames Suzie Berthelot, Katlyne Morin et Christiane Séguin et procède à l'ouverture de la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Katy Lizotte et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-48)

CONFÉRENCE DE MESDAMES SUZIE BERTHELOT, KATLYNE MORIN ET CHRISTIANE SÉGUIN

Tout d'abord, madame Séguin nous entretient sur l'importance des différents passages que vivent les écoliers. Que ce soit le passage de la maison au préscolaire, du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire ou du secondaire au collégial, ces transitions ont un lien direct avec la réussite scolaire d'un enfant. En effet, des études démontrent que les décrocheurs scolaires peuvent être identifiés à compter de la maternelle. Le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport a des objectifs précis pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la persévérance. L'amélioration de ces passages fait partie de ces objectifs.

Par la suite, en lien avec la présentation de madame Séguin, madame Suzie Berthelot, coordonnatrice du programme Cosmoss pour le Témiscouata, nous présente le rôle, les enjeux et le Projet Passerelle : *Aide-moi à entrer à l'école* de ce programme. En voici le résumé :

COSMOSS : Le comité de coordination – 9 mois/5 ans est un regroupement de partenaires au sein de la structure locale de COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) au Témiscouata.

Les objectifs :

- Soutenir les jeunes afin qu'ils deviennent des citoyens en santé, actifs et contributifs;
- Améliorer la continuité, la complémentarité, la cohérence et l'efficacité des services destinés aux jeunes de 0 à 30 ans.

Les enjeux :

- Favoriser une entrée scolaire réussie;
- Favoriser le développement des saines habitudes de vie;
- Encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative;
- Favoriser une intégration sociale et professionnelle durable.

Diverses actions sont en cours dont celui du projet Passerelle « Aide-moi à entrer à l'école » en collaboration avec les services de garde et la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Madame Katlyne Morin, psychoéducatrice de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, nous décrit justement ce projet. Son objectif est de faciliter la transition famille-garderie-école. Les enfants qui traversent cette étape de façon positive ont plus de chance de réussir à l'école et ainsi de persévérer jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant. La prévention, le dépistage et l'intervention précoce constituent les premières actions pour soutenir la réussite des jeunes. Les différents réseaux de services doivent impliquer les parents et la communauté et poursuivre les efforts de mobilisation et de partenariat, et ce, le plus près possible des milieux de vie des enfants. Il existe plusieurs avantages à ce projet dont voici les principaux :

- Favoriser une entrée scolaire réussie;
- Sécuriser les enfants et les parents;
- Organiser les services des enfants, si besoin il y a;
- Établir un lien entre la famille, la garderie et l'école.

Madame Morin souligne que l'objectif n'est pas d'accuser ni de juger les parents, mais bien d'aider les enfants qui en ont besoin. Il est également important de mentionner que les parents ne sont pas obligés de remplir ce questionnaire et de participer à cette activité. À noter que cette année, l'école Gérard-Collin de Témiscoauta-sur-le-Lac (secteur Cabano) et le Centre de la petite enfance Les Calinours étaient à essai sur ce projet et l'expérience fût très positive autant pour les parents que pour l'école.

Pour conclure, madame Séguin fait un bref retour concernant la problématique de pédiculose rencontré ce printemps à l'école primaire de Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Notre-Dame-du-Lac). Elle nous explique qu'auparavant, les enfants qui étaient atteints de pédiculose, étaient exclus de l'école. Depuis 2000, la Santé publique a émis un protocole d'intervention dont doivent tenir compte les commissions scolaires. Ce protocole

spécifie que les écoles qui excluent les enfants agissent contre la loi. Dans le cas de l'école Notre-Dame, cette situation hors de l'ordinaire a nécessité de l'aide du CLSC et le problème s'est finalement résolu. Madame Séguin travaillera prochainement sur une procédure, qui tiendra compte du rapport de la Santé publique. Elle compte également se constituer d'une banque de noms d'infirmières à la retraite pour apporter de l'aide si nécessaire. Les parents auront toujours le droit d'accepter ou non de faire vérifier la tête de leurs enfants.

Au nom de toutes les écoles, madame Hélène Pelletier adresse les remerciements à mesdames Berthelot, Morin et Séguin pour leurs disponibilités et pour la présentation du projet Passerelle : Aide-moi à entrer à l'école. Cette conférence a permis de comprendre l'importance des passages dans la réussite scolaire des enfants.

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yve Ouellet et résolu :

QUE le procès-verbal du 9 avril 2012 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-49)

CORRESPONDANCE

La présidente achemine directement la correspondance reçue aux membres du comité de parents par courrier électronique.

CONGRÈS FCPQ

Madame Hélène Pelletier annonce qu'il y a 8 inscriptions sur une possibilité de 15 pour le congrès de la FCPQ. Il y a encore possibilité pour d'autres inscriptions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCPQ (3 JUIN 2012)

Pour des raisons personnelles, Madame Hélène Pelletier signale qu'elle ne pourra pas être présente lors du prochain congrès de la FCPQ qui aura lieu le 3 juin prochain. Elle lance l'invitation aux membres présents si quelqu'un serait intéressé à participer à cet événement et de lui en faire part si advenant le cas.

RAPPORTS

Trésorerie

Madame Martine Lemay présente les dépenses du comité de parents où il indique les excédents suivants :

Formation (environ)	8 000 \$
Opérations régulières	6 000 \$

Commissaire-parent

Madame Martine Lemay nous fait part des rencontres auxquelles elle a participé.

Les sujets discutés étaient entre autres :

- L'adoption du calendrier scolaire 2012-2013;
- Ouverture d'un service de garde à l'école Georges-Gauvin;
- Convention de gestion de l'école Georges-Gauvin;
- Changement de nom de l'École secondaire L'Arc-en-ciel pour l'École secondaire de Trois-Pistoles;
- Réorganisation des services scolaires pour le secteur du JALL;
- Compressions budgétaires de l'ordre d'un million de dollars pour notre Commission scolaire;
Madame Hélène Pelletier commente à ce sujet comme quoi les parents, les conseils d'établissements et le comité de parents devront être vigilants concernant ces compressions afin de s'assurer que les services directement reliés aux élèves ne seront pas trop touchés.
- Participation de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au Gala des mérites;
- Utilisation des médias sociaux en classe : la direction et les professeurs sont intéressés.

AFFAIRES NOUVELLES

Rapport du conseil général du 28 avril 2012

Le 28 avril dernier, madame Hélène Pelletier assistait à une rencontre du conseil général. Il fut question du désir de redonner le droit de vote au parent-commissaire lors du conseil des commissaires ainsi que de la possibilité de créer un ordre professionnel pour les enseignants.

Dépôt de documents

Madame Hélène Pelletier nous remet des documents d'information concernant le pouvoir des parents sur la facture de la rentrée scolaire.

RENCONTRE DE JUIN 2012

La dernière rencontre du comité pour l'année 2011-2012 aura lieu lundi 11 juin 2012 à 18 h à l'Auberge sur le Lac de Témiscouata-sur-le-Lac.

PAROLE AUX MEMBRES

Les membres du comité font un retour sur la formation qui a eu lieu le 3 mai dernier. Cette formation portait sur comment intéresser les parents à assister aux assemblées annuelles d'un conseil d'établissement. Les membres présents à cette formation nous font part de leurs appréciations et leurs déceptions suite à cette rencontre.

PROCHAINE SÉANCE

Le 11 juin 2012 à l'Auberge sur le Lac à Témiscouata-sur-le-Lac.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 30, **IL EST PROPOSÉ** par madame Katy Grenier et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-50)

Valérie Madgin, secrétaire

VM/HP/ssp

Hélène Pelletier, présidente

4 juin 2012